



CHAMPIONNATS REGIONAUX ET MATCH INTER-COMITES DE CROSS-COUNTRY



DOMAINE DU DONJON - OLIVET

samedi 2 février 2019

CHAMPIONNATS REGIONAUX ET MATCH INTER-COMITES

DE CROSS-COUNTRY

Benjamins – Minimes

2 février 2019

L'épreuve se déroulera à OLIVET, au domaine du Donjon, le samedi 2 février 2019.

Les engagements seront à effectuer par les clubs sur le site de la Ligue du Centre Val de Loire d'Athlétisme **avant le jeudi 31 janvier 9h00**. Les comités fourniront également pour cette même date la composition de leurs équipes.

HORAIRES :

09h00	Ouverture du secrétariat - Retrait des dossards	
11h30	Benjamines	2600m
11h50	Benjamins	2800m
12h10	Minimes filles	3500m
12h30	Minimes garçons	4000m
13h15	Remise des récompenses	

Chaque participant recevra une collation et une boisson chaude à son arrivée.

Chaque athlète doit prévoir 8 épingles (2 dossards, numéro devant et précision sur la catégorie dans le dos)

RECOMPENSES :

Championnats régionaux de cross : Récompenses aux 3 premiers BEF1, BEM1, BEF2, BEM2, MIF1, MIM1, MIF2, MIM2 et 3 premières équipes BEF, BEM, MIF, MIM

Match inter-comités de cross : Récompenses à la 1^{ère} équipe de chaque catégorie : BEF, BEM, MIF et MIM.

Challenge féminin BEF+MIF

Challenge masculin BEM+MIM

Challenge général : BEF+BEM+MIF+MIM

RAPPEL DU REGLEMENT POUR LE MATCH INTER-COMITES:

12 athlètes BEF, BEM, MIF, MIM doivent être déclarés par les comités avant l'épreuve. Les équipes sont composées de 12 athlètes maximum par catégorie mais seuls les 7 premiers comptent pour le classement par équipe.

Un dossard avec le numéro du Comité sera à porter dans le dos pour repérer les athlètes disputant le match inter-comités. Chaque comité offrira en souvenir à ses athlètes un t-shirt à ses couleurs en souvenir de cette sélection. Son port sera obligatoire pour monter sur les podiums du match inter-comités.

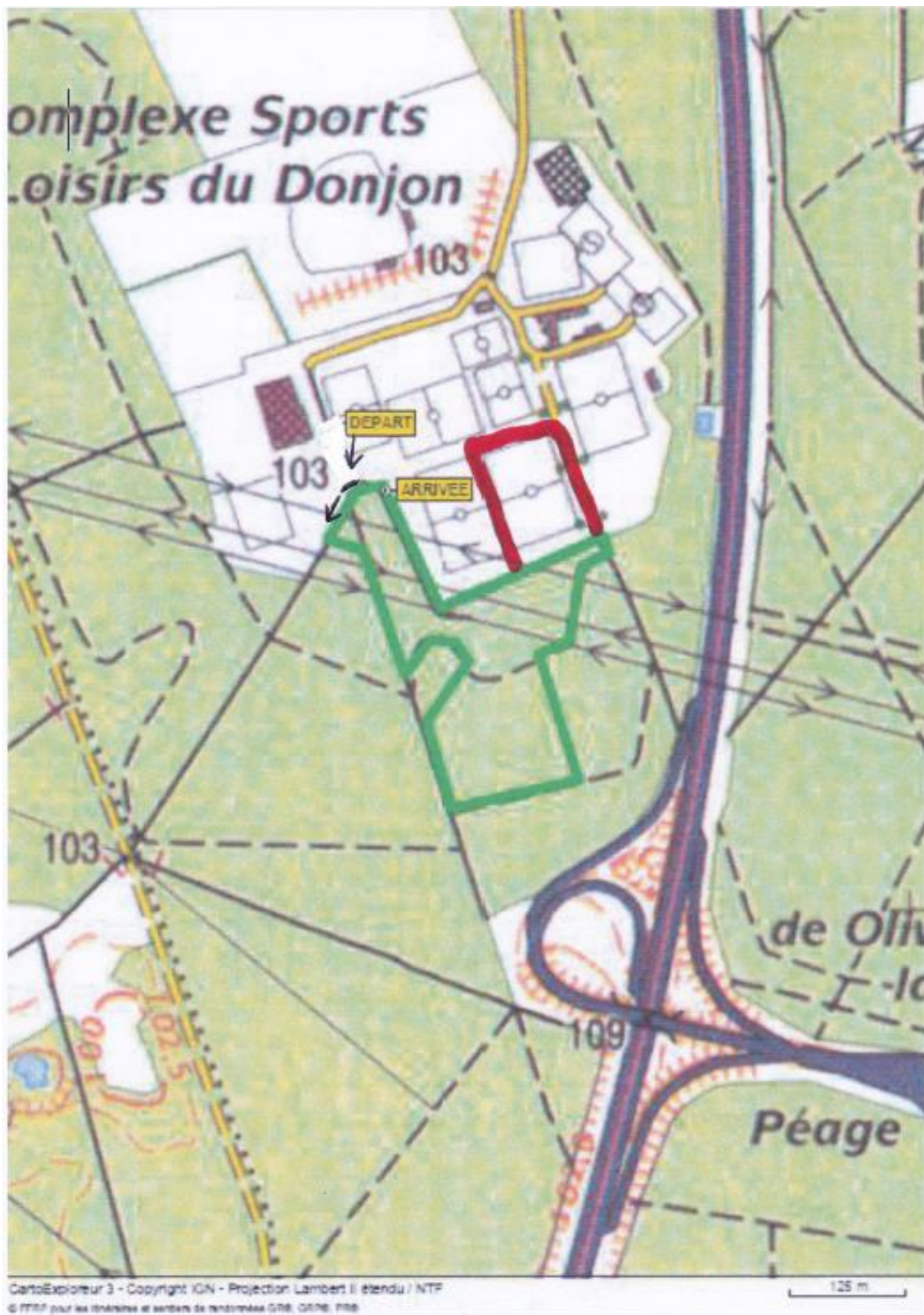
PARCOURS :

BEF : 1 petite + 1 grande = 2599 m

BEM : 2 grandes = 2866 m

MIF : 3 petites = 3498 m

MIM : 1 petite + 2 grandes = 4032 m



BUVETTE

BOISSONS CHAUDES

CAFE, THE, CHOCOLAT, SOUPE	1,00 €
----------------------------	--------

BOISSONS FROIDES

COCA-COLA, OASIS, etc	2,00 €
EAU (1,5l)	1,00 €
EAU (0,50l)	0,50 €

ALIMENTATION

SACHET DE BONBONS	1,00 €
BARRE	1,00€
BARRE	2,00€